

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

Vol. 3—No. 17

MONTREAL, 29 JANVIER, 1874.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 30, Rue St. Gabriel.

Abonnement, - - - - - \$2.50 par an
Payé durant le premier mois= 2.00 "

Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

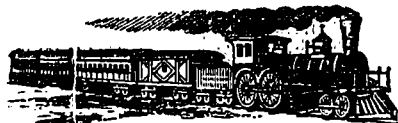
P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE, Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

Chemins de Fer du Canada Central

DR

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa via Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens.

D E P A R T.			
Brockville	7.20 A. M.	4.00 P. M.
Ottawa	9.30 do	4.45 do
Renfrew	8.00 do	3.00 do
A R R I V É E.			
Ottawa	5.00 P. M.	12.30 P. M.
Renfrew	2.00 do	9.45 do
Brockville	1.50 do	9.45 do

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

Brockville, 6 Mai 1872.

H. ABBOTT,
Gérant.

N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVÉS

MONTREAL

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,
F. LARIN,
A. E. GAGNON.

30-30

MEULES FRANÇAISES

ET

ÉCOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

- do pour mouler le blé,
- do pour mouler l'avoine,
- do pour écailier l'avoine,
- do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,
34, Rue des Enfants Trouvés.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Étain en Lingot,	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	Do de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada,
Zinc en Feuilles	Peintures,	Tuile à Paver,
Zinc en Lingots	Terre à brique,	Vases de Jardin,
Plomb en Saumon,	Fine Covers	Dessus Chemn.,
Rouge de Plomb	Briques à four-	Fontaines,

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encaustique Patenté, &c. Manufacturiers de SŒFS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

ARRANGEMENTS D'HIVER

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Doroitoirs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montré comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.30 A. M. Express de nuit do do do ... 8.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M. Train de passagers pour Brockville et toutes les stations immédiates 4.00 P. M. Trains laissant Montréal pour Lachine, à 7.30 A. M., 9.30 A. M., 8.00 P. M., 5.30 P. M., et 6.30 P. M. Trains laissant Lachine pour Montréal, à 6.30 A. M., 8.30 A. M., 1.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 3.30 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 8.10 P. M. Train de malle pour Boston via le Chemin de Fer de Jonction des Cantons du Sud-Est, à 2.15 A. M. Train d'accommodation pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.00 A. M. Train de la malle pour Island Pond et les stations intermédiaires 4.00 P. M. Express de nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas 10.00 P. M. Train de la malle de nuit pour Québec, arrêtant à St. Hilaire et à St. Hyacinthe, à 1.00 P. M.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées.

La magnifique vapeur "F A L M O U T H," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Mardis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax à 4 heures P. M. chaque samedi.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 134, Rue St. Jacques

C. J. BRYDGES
Directeur-Gérant.

Montréal, déc. 1873

LA CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé - - - - - \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU

A des Taux Modérés

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

DIRECTEURS :

Hon. JOHN YOUNG, President
J. F. SINCENNES, Vice-President

ANDREW ROBERTSON,
J. R. THIBAudeau,
L. A. BOYER, M. P.

JOHN OSTELL,
W. F. KAY,
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.
Gérant..... ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques
17 septembre 1873.

J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS

EN GROS

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 10 janvier 1874.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 10 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

AVIS

Demanda sera faite au Parlement fédéral à sa prochaine session, pour une charte incorporant une compagnie à fonds social limité sous le nom de la "Compagnie de Protection Commerciale," pour le règlement économique des créances douteuses et autres fins. Le siège principal des affaires de la Compagnie sera en la Cité de Montréal.
Montréal, 2 octobre 1873.

P. A. MERCIER,
Gérant.

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31

G. STINSON & CIE.,
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR

Entrepôt d'Épiceries, Liqueurs

ETC., ETC., ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVET)

Effets portés à domicile,
24 avril

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1er décembre 1873.

Distribués.		MALES.		Levées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.		A. M.	P. M.
8.30	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.15	6.45	
11.00	Province d'Ontario....(a)	7.15	6.45	
.....	6.3	Rivière Ottawa par route	6.00	
QUEBEC.					
.....	Québec, Trois-Rivières et	
.....	Sorel, par vapeur.....	7.00
8.00	Québec, p. chemin de fer.	7.00
.....	Townships, C.F.T. Riv. Ar-	7.00
.....	thabaskaet Riv. du Loup,	2.00
.....	2.00	St. Hémi et Homaringford	3.15
8.11.4	St. Yncinthe et Sherbrook	6.00	2.15
10.00	De St. Jean et Roussé Pt.	1.45
10.00	Shefford et la jonction du
.....	chemin de fer Vt.....
MALLES LOCALES					
10.00	Bouchardois (route)....	6.00
11.00	Chambly.....	7.45	3.15
11.00	St. Césaire.....	7.45	3.15
11.00	Contrecoeur, Varonnes et	1.30
.....	Vorchères.....	2.15
11.00	Côte St. Paul et Tanneries	2.00
.....	Ouest.....	8.15	2.00
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	1.45
10.00	St. Lambert.....	1.45
9.30	2.15	Laprairie.....	1.30
10.00	Longueuil.....	6.00	7.00
.....	N. Glasgow & St. Récollet	3.00
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	8.30
9.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30
.....	1.30	St. Laurent, St. Eustache,	7.00
.....	Ste. Scholastique, et	7.00
.....	3.30	Belle-Rivière.....
.....	St. Jérôme, Ste. Rose et	7.00
.....	Ste. Thérèse.....	8.00
10.00	St. Jean & Station, St.	2.30
.....	Armand.....
8.00	Trois-Rivières par la Ro-	1.30
.....	ve Nord.....
PROV. MARITIMES.					
.....	N-Brunswick et Isle P.E.	3.15
.....	Halifax, N.-E.....	7.00
Les malles -ouT-Neuve					
sont envoyées tous les					
jours à Halifax, et de là					
la transmission se fera					
tous les vendredis alter-					
natis à partir du 2 Juil.					
.....					
7.00					
ETATS-UNIS.					
Boston et les Etats de la					
Nouv.-Angleterre, ex-					
cepté le Maine.....					
8.10	New-York et les Etats	7.00	2.15
8.11	du Sud.....	2.15
8.10	Island Pond, Portland et	3.15 & 7
.....	le Maine.....	7.00
8.11	Etats de l'Ouest et du Pa-	6.00
.....	ciifique et Manitoba....
INDES OCCIDENTALES.					
Lettres, etc., payés d'avance via					
N.-York, sont expédiés chaque					
jour à New-York d'où partent les					
autres malles.....					
.....					
2.30					
Pour Havane et Indes Occidentales					
via Havane, tous les jours P.M.					
Pour St. Thomas, les Indes Occi-					
dentales et Brésil, le 23ème jour					
de chaque mois.					
GRANDE BRETAGNE,					
Par la ligne Canadienne, Vendredi.....					
.....					
7.00					
Par la ligne Cunard, Boston, Lundi.....					
.....					
2.30					

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.00 p. m.
b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.
Le Dimanche à 9.00 p. m.

\$5.00 MOULINS A COUDRE \$5.00

Première classe et complets sous tous les rapports.

AGENTS DEMANDES

Avantages extraordinaires, Circulaires, Echantillons de couture, etc., gratis.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE HOPE

26, University Place
New-York.

4 sept. 1873

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE DE

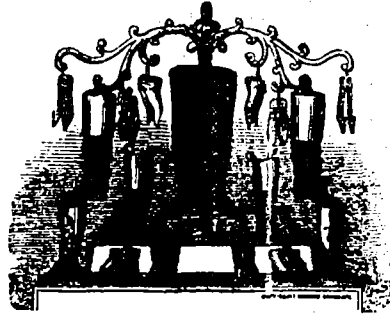
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs. En consultant la liste ci-dessous, nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateaux à Vapour, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Table listing prices for various shoe types: Ouvrages pour Hommes, Ouvrages pour Femmes, Ouvrages pour Filles, Ouvrages pour Garçons, and Ouvrages pour petits Garçons. Includes items like Batailles, Bottines, and various styles of shoes.

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal

Table listing prices for rubber boots and shoes: Claques (for men, women, children), Bottines en Feutre (for men, women, children), and Claques doublées en Flanelle (for men, women, children).

Conditions et termes de vente de chaussures en cuir. Tout montant dépassant cent piastres devra de suite être réglé par Billet ou Traite, comme suit: Traite à vue ou argent comptant, Escompte 5 0/0; Traite ou Billet à un mois, 4 0/0; deux mois, 2 0/0; trois mois, 2 0/0. Prix nets. Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à une maison à Bon Marché perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent. Allons, Messieurs, un peu de patriotisme; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné G. BOIVIN, 49

Liste des Cessions en Faillite pour l'année 1873 dans la Province de Québec.

NOM.	RÉSIDENT.	NOM.	RÉSIDENT.	NOM.	RÉSIDENT.
F Lapointe	St Roch	C F Smith	Montréal	J McLure & Co.	Montréal
Jos Aubry	St Jérôme	E Charbonneau	"	W F Wood	"
A Dion	Conticook	P A J Bilodeau	Lévis	E Charest & Cie	"
J B A Toussaint	Québec	Bazin & Grenier	Québec	T H Cox	Brome
Sawyer & Son	Ste Geneviève	H P Brunell	Montréal	L Tellier	Sorel
E Popham	Montréal	D Demers	Conticook	J W Gage	North Hatley
A Dubeau	Rivière du Loup	J G Shipway & Son	Montréal	J D Tellier	Sorel
J S Moffett	Deschambault	Palsgrave & Sietham	"	E Lachambre	Covansville
Muter & Carisle	Conticook	H F Lamont & Co	"	N Sweet	Tp Brome
J Sanfaçon	Québec	Dumais & Codéau	Conticook	L L Bélanger	St Hyacinthe
W Doherty	Montréal	F A M Foucher	St Jacques	H Laroque	St Jean
Murray & O'Neil	"	J O Fafard	Notre-Dame	L C Crevier	Montréal
C E Lamirande	Sherbrooke	D Amyot	Québec	Jas H Booth	Waterloo
Dumaceau & Sylvestre	St Jean Chrysostôme	E Vinu	St Augustin	W Bateman	Montréal
L Steben	Montréal	O Latreille	Trois-Rivières	J Hébert	St Bruno
P C aule	"	Ellen Connolly	"	A Huot	St Thomas de Pierville
Wm Foote & Co	"	Dumontier & Godbout	Lévis	J N Cadotte	St Hughes
A Jolivet	Québec	FX Mareau dit Lapierre	Montréal	M O Heir	St Gabriel de Brandon
H & C Longlin	St Rémi	P H Cokersey & Co	"	L Drolet	Québec
S Dempsey	Montréal	Geo Wiseman	Princeville	F Lepinay	"
T Gosselin	Québec	S Hetherington	Melbourne	J Bontin	Montréal
Pullan & Maltby	Montréal	Gervais & Cie	Montréal	N A Genest	Warwick
N Millette	Trois-Rivières	John Hale	New Glasgow	V Le Dantee	Montréal
A Gingras	Québec	F Pelletier	Bie	L A Archambault	St César
J B Leflamme	Hull	A Potvin	St George de Kokonua	J Provost	Boucherville
F X Tessier	Montréal	E Milotte	St George de Windsor	A Shurtluff	Conticook
F X Benoit	Plessisville	A Renter	Montréal	W H Codrington	Montréal
P Lafontaine	Adamsville	Daze & Co	Hull	J Robitaille	Nicolet
Jos Rousseau	Montréal	Garant et Trudelle	Québec	P Meilleur	Twp Hull
Shambier & Guimond	Wolfestown	C N Spéard	Artabaska Stn	R Le Buffe	Maria
Jos Levréque	Rivière-du-Loup	C Tison	Montréal	A Bourque	St Clot
G A Malonin	Québec	J B Buteau	Québec	Gallagher & Cummings	Montréal
B Ibbotson	Montréal	E Pelletier	Rivière-du-Loup	Biondin & Berleau	Bryson
A Doutre & Cie	"	A Stewart	Montréal	Willison & Marchand	Montréal
F Carotte	Trois-Rivières	Wm Riley	"	Thos Brady	"
C Hudon	Herbertville	O Martin	Trois-Rivières	J Cullen	Maria
C L Thomson	Québec	Geo Hall & Co	Québec	Geo Dion	Québec
A R Stover	Montréal	S Chautillon	Hull	J M Parker	Frost Village
C Verrault	Sandy Bay	Geo Powell	Montréal	G Lassalle	Trois-Rivières
Archambault Frères	Montréal	Henry Barthe	Sandy Bay	D M Russell	Montréal
J Gustin	St-August	P Trépanier	"	P Patenande	"
B S Vipoud	St Armand	Jos Blouin	Québec	A Parent	"
Kirouac & Lejeune	Warwick	Wm Hastey	Wakefield	A Garrett	Buckingham
M J Coffin	Gaspé Bassin	A Côté	Hull	J B Lépine	Montréal
L J Massé	St César	James Inglis	Montréal	H Lebaron	Sherbrooke
S Picard	Beauharnois	William Lewis	"	Brophy & Ogilvie	Montréal
A A Constatine	Québec	D C Duplessis	Joliette	R S Noël	Rivière-Blanche
F X Fortier	"	Mark Bunton & Co	Percé	L Larose	Montréal
N Bailly	N D V de Champlain	P McCormack	Québec	J C H Craig	Trois-Rivières
Jos Pilon	St Ephrem	A Hamel	Ste Luce	J C Thauvette	Ste Marthe
S Benoit	Montréal	S Lachance	Québec	J Ross	Buckingham
M Chartrand	"	J B Duhamel jr	Montréal	H G Sewell	Montréal
S Poutre	St John	Michel Pionie & Co	"	C Roberge	Nicolet
O Latour	Hull	E Duhamel	"	D C Morency	Lévis
O Gadbois	Nicolet	J Furlong	Little Pabos	Willison & Marchand	Montréal
J Skinner	Upper Bedford	G Powell	Montréal	P Lacombe	"
F Guay & Cie	Québec	Lynch Brus	Beauharnois	C A Raymond	Coteau St Augustin
J E Valin	"	L G A Dumontier	Hull	A Laliberté	Montréal
J Tessier	Montréal	Anderson Wylie & Co	Valleyfield	N Thompson	Twp Brome
J Dubois	Conticook	Mde J T Wright	Montréal	J B Saucier	St Flavien
W Dussault	Sherbrooke	Joséph Desroches	"	C Martin	Cacouna
Allan & Fenner	Buckingham	X Claveau	Chicoutin	J Bouffard	St Flavien
J B Gauthier	Trois-Rivières	J Turner	Trois-Rivières	P G Dugal & Frère	Québec
Mde S Ferland	Montréal	J Y Boure	Rivière-du-Loup	M Thibaudau	Montréal
W E Eastly	"	Tranchemontagne &		T Lrenaman	Trois-Rivières
Miller & Bennett	St François	Aurichon	Sorel	Drapeau & Frère	Rimouski
Wm Hood	Sherbrooke	Z Groulx	Aylmer	C Roch	Montréal
F F Ferland	Montréal	T Taffe	Melbourne	T O A:bry	Trois-Rivières
D Groulx	Sorel	F F Stuart	Montréal	M Finn	Montréal
J Forcier	St Aimé	E Cusson	"	A Macfarland	"
A H Lowdon & Co	Montréal	C Tardif	Ste Anne	L D Fahy	Québec
Wm McGibbon	"	J B Guenette	Matane	E W Barnes	Montréal
Joséph Dolan	Portage du Fort	P J Cox	Montréal	W A E Boucher	Sorel
T T Dodge	Tp Eaton	J Conolly	"	Jos Bergeron	Québec
A M Cohen	Montréal	A Jeffrey	Terrebonne	P Lagarde	Montréal
O Rochet	Québec	W Hungford	Granby	J Finlay	"
R Cairns	Sherbrooke	G LaRoque	Montréal	R L Harvey	Sherbrooke
O Blouin	St Jean	Jubenville et Leclerc	Pt Claire	J B Brossseau	Sorel
Denechaud & Rickaby	Trois-Rivières	J A Sewell, jr	Québec	A Lacoste	Montréal
O A Bergeron	Ste Sophie d'Halifax	J Paquin	Montréal	E Courville	"
M A Keroack	St Hyacinthe	J B Langlois	St Octave de Métis	T Harper	Thurso
F X Bernard	Québec	R McFarlane	Montréal	L Riendenu	Litchfield
A McGibbon	Montréal	A Codene	St Ours	R Foster	Montréal
John Howie	St Jean	F X Comtois	Sorel	P O Triganna	Plessisville
T St George	Montréal	H L Bureau	Rimouski	Chas Storer	Montréal
Wm White	"	A St Laurent	Sorel	A D Daley	"
M Larivière	Hull	J Simpson	Montréal	Wm Mohr & Co	Québec
J Sanfaçon	Québec	W Ackerman	"	L Pichette	Ste Anne d'Yamachiche
I Paris	Montréal	J McWilliams	Sherbrooke	C Bégin	Ste Julie de Somerset
R Desjardins	"	J Lemesurier	Québec	Evans & Co	Montréal
B Leclerc	Québec	Egna Bros & Co	Montréal	Denechaud & Cie	Trois-Rivières

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 28 Janvier 1874.

Nouveautés.—Les arrivages d'Europe commencent à se faire apercevoir dans les magasins de nos importateurs. Jusqu'ici il ne s'est fait que peu d'affaires en marchandises nouvelles, mais la semaine prochaine verra probablement un commencement d'activité quand un plus grand nombre de ballots auront été ouverts et que le choix sera plus facile, principalement dans les articles de fantaisie.

Chaussures.—Les fabricants ont de nouveau recommencé à manufacturer et sont assez activement occupés à la fabrication des chaussures pour le printemps. Vu l'excitation des esprits dans ce temps d'élection, les commis voyageurs ont retardé leur départ, mais le commerce d'Ontario et de Québec peut s'attendre à en voir un essaim s'abattre sur leurs villes et villages sous peu maintenant.

Cuir.—La reprise de la fabrication des chaussures a donné un léger essor à la demande de cuir. Nous n'avons aucun changement important à signaler dans les cours qui se maintiennent régulièrement.

Ferronneries et métaux.—Les affaires ne se réveillent toujours pas dans cette branche de commerce et les négociants sont fort embarrassés pour savoir le cours que les choses vont prendre. Certains croient que les prix devront reculer pour activer le mouvement des affaires, tandis que d'autres pensent qu'ils se maintiendront en vue des nombreuses usines qui ont suspendu leurs opérations.

Bois de service.—La demande pour le bois de service a été très limitée pendant la quinzaine qui vient de s'écouler. La température est extrêmement défavorable pour les opérations forestières et nous ne serions pas surpris de voir les cours actuels hausser très sensiblement vers le printemps.

Bois de corde.—Vu la consommation limitée de ce combustible en raison du temps doux que nous avons eu pendant tout ce mois, les prix n'ont pas fluctué et restent ce que nous les avons cotés dans nos précédents bulletins.

Charbon.—De même que pour le bois, la consommation limitée empêche toute fluctuation. La demande depuis quelques temps a été extrêmement lente, mais février et mars pourraient bien nous faire rattraper ce que nous avons échappé en janvier et nous laisser au printemps avec un stock de combustible très limité.

On agite beaucoup aux Etats-Unis la question de former de puissantes coalitions pour régler le prix du charbon pour l'année courante.

Farines.—Le marché aux farines reste toujours dans le même état de calme que nous avons signalé depuis la clôture de la navigation et c'est à peine si les transactions ont assez d'importance pour nous permettre de publier les cotes qu'on trouvera dans notre prix courant.

Céréales.—Notre marché aux céréales est toujours extrêmement calme. Aucune transaction qui vaille la peine d'être signalée.

Nos échanges d'Europe signalent comme suit la situation des céréales :

Les affaires en grains ont de nouveau été très calmes depuis huit jours en Europe.

Sur le marché de Paris, les échantillons de blés français, présentés en vente, n'ont pas eu plus d'importance que la semaine dernière. Les beaux blés qui pouvaient venir à Paris, sont tenus et se vendent dans les pays de production plus cher qu'ils se vendraient à Paris. La meunerie, du reste, montre beaucoup de réserve et prend peu de blé au commerce.

Sur les autres marchés français, les affaires ont été relativement aussi calmes qu'à Paris. Marseille continue à recevoir passablement de blés de la mer Noire. Les prix sur place se soutiennent assez lentement, et les détenteurs se décident à mettre en magasin plutôt que de faire des concessions onéreuses. La confiance en l'avenir est bonne, car on ne se décide pas impunément à mettre en magasin de la marchandise aussi encombrante que le blé, si l'on n'espère pas plus tard se récupérer des frais déboursés.

Dans tout le Midi on se maintient, et les blés fins de la Haute Garonne, ainsi que dans tout le bassin de la Garonne jusques et y compris Bordeaux, se traitent selon la qualité, de 29 à 30 fr. les 80 k.

Nantes ne fait rien avec l'Angleterre, de telle sorte que la consommation locale ne laisse pas une grande activité aux transactions.

Sur quelques marchés de la Bretagne, on amasse péniblement 50 c. par 100 kil, sur les blés, et les fermiers se promettent de ne plus revenir.

Dans la moyenne, dans la Sarthe, une légère baisse sur le blé, mais très peu d'importance.

En Normandie, les blés étrangers qui se trouvent à Rouen, au Havre ou à Dieppe, ont poussé la culture à faire quelques offres, il en est résulté une légère baisse sur les blés indigènes.

Dans le Nord, à Lille, le marché était faible encore, et cependant le blé a baissé de 50 c. commercialement.

Dans l'Artois, la Picardie, on a obtenu de légères concessions de la culture avec des offres un peu meilleures.

Les marchés de l'étranger n'ont guère eu d'animation cette semaine; peut-être l'Angleterre a montré une meilleure tenue; on ne pouvait s'y attendre, avec des arrivages toujours importants; seulement les transactions ont été loin d'être animées, et, à part quelques chargements vendus pour remplir des ordres immédiats du dehors, il ne s'est rien fait, soit par la meunerie, soit par le commerce.

En Belgique et en Hollande les affaires ont été fort calmes, et la tendance pour les blés reste à la baisse, sans toute fois qu'on puisse signaler un mouvement rétrograde, tandis que les seigles sont très-offerts et peuvent s'obtenir de 50 c. à fr de moins qu'il y a huit jours.

En Allemagne, les transactions ont été à peu près nulles; pour placer les blés et les seigles, il faudrait céder en baisse.

En Suisse, le calme se poursuit; les offres sont peu nombreuses, mais suffisent largement aux besoins de la consommation. Les prix restent les mêmes.

En Italie et en Autriche, la marchandise est toujours peu abondante, et, par suite, les détenteurs ont des prétentions de plus en plus élevées.

GRAINES.—*Graine de Mil.*—La demande pour la graine de mil commence à s'accroître mais les transactions sont rares en conséquence de l'absence de l'article en disponible.

Graine de Lin.—Demande calme. Recettes nulles.

Graine de Trèfle.—Manque.

Foin.—La consommation seule a été au fur de ses besoins réguliers. Nos marchés à foin sont pleinement approvisionnés pour répondre à la demande qui existe. On cote le foin de qualité inférieure de \$10.50 à \$11 et celui de bonne qualité de \$12 à \$12.50 par cent bottes.

COMESTIBLES.—*Porcs abattus.*—Les recettes ont été jusqu'à présent très faibles et ont été presque entièrement absorbées par la consom-

mation locale. Les salaisons n'ont pas encore commencé leurs opérations et tout porte à croire qu'elles seront de peu d'importance ici cet hiver. Les prix tendent à la hausse et les quelques lots qui sont arrivés sur le marché ont trouvé preneurs à \$7 par 100 lbs.

Lard en baril.—La demande pour le lard en baril est plus active et on signale la vente de quelques chars à \$18 pour mess inspecté.

Saindoux.—Demande régulière. On cote en tinette 10 1/2 à 11 c par lb.

Beurre.—Le beurre est de nouveau bien recherché particulièrement celui de bonne qualité. Le stock est léger et avec la demande qui existe à l'étranger, on est porté à croire que les cours actuels hausseront encore. On cote qualité de choix 27c à 28c, bon ordinaire 25c à 26c, ordinaire 20c à 22c par lb.

Fromage.—Bonne demande régulière pour la consommation de 12c à 12 1/2 pour choix et 11c à 11 1/2 c par lb pour bon ordinaire.

Poisson.—La demande s'est de nouveau réveillée très activement pour le poisson dont le stock continue toujours très-léger, principalement de hareng et de morue en baril. Le hareng de Labrador inspecté No 1 manque, No 2 inspecté commande \$6 et le No 3 \$5,50 à \$5,75. Le hareng de Carraque inspecté commande \$4,50 à \$4,75. Le hareng tend à la hausse. Le stock en disponible de morue en baril qui est presque nul se trouve entre les une ou deux mains et commande \$5,50 à \$5,75 par baril pour No 2 petite inspecté par 200 lbs. La morue en grenier s'offre un peu plus facilement et les détenteurs feraient quelques légères concessions pour le placement de lots importants. On cote ce poisson de \$5,75 à \$6 par drifte de 200 lbs, pour celle inspectée No 2 grande. Il n'y a pas sur place de No 1. Le stock de poisson blanc et de truite des lacs est assez limité. On cote les demi barils de poisson blanc inspecté No 2 \$5,50 à \$5,75, No 1 \$6. La demande pour le saumon est calme sans changement dans les prix précédemment cotés. Il n'y a pas sur place de maquereau der quatre premières qualités.

Les acheteurs de poisson seraient bien de s'assurer que le poisson est inspecté et ils reconnaîtront la qualité par la marque de l'inspecteur qui est brûlé sur les barils. Les autres marques ne signifient rien. Les qualités condamnées sont marquées *refuse* ou *intertel* et sont impropres à servir de nourriture.

Épicerie.—Nous signalons aujourd'hui une amélioration dans le commerce des épicerie. Les stocks à la campagne sont fort réduits et nous avons tout lieu de croire que nous sommes à la veille de voir une demande active régulière s'établir pour le reste de l'hiver.

Café.—Le stock de café vert est aujourd'hui plus réduit que jamais et les cours ont en conséquence haussé d'une manière extraordinaire. Les qualités inférieures ont presque entièrement disparu et on ne trouve guère de marchandise aujourd'hui au-dessous de 33 cts. Les hauts prix auxquels cette marchandise est tenue à l'effet de restreindre la demande aux besoins journaliers de la consommation.

Drogues et produits chimiques.—Nous signalons une demande assez régulière pour le sel de soude et le bicarbonate de soude à une hausse sur le premier d'un huitième à un quart de cent sur les prix antérieurement cités.

Nous n'avons pas connaissance d'aucune transaction importante dans les autres articles.

Epices.—Les hauts prix auxquels sont tenues les épices restreint la demande à la consommation journalière. Le clous de girofle se fait très-rare et est maintenant tenu de 45 cts à 47 1/2 cts. Le poivre noir est toujours fermement tenu aux prix signalés dans nos précédents bulletins. Il n'y a aucun changement à signaler dans le cours des noix de muscade ou de la cannelle.

Fruits.—Les hausse sur les raisins que nous avons déjà renseignée se maintient toujours fermement et le réveil des affaires aura probablement l'effet de l'accroître d'avantage. La demande pour les autres fruits secs n'a eu que peu d'importance pendant la huitaine qui vient de s'écouler. Le stock en disponible, est peu considérable, mais nous recevons des renforts assez fréquents de New-York qui contribuent à tenir nos approvisionnements égaux à la demande qui depuis quelque temps s'est bornée à la consommation.

Huiles.—On cite quelques transactions importantes en huile de loup-marin à prix tenu. La demande pour l'huile de morue est toujours calme. Nous n'avons pas connaissance d'aucune transaction importante en huile de lin. La demande pour les huiles d'olive est nulle.

Huiles de Pérole.—Notre marché est bien fourni d'huile de pétrole qui est de délicate difficile en grands lots. Le commerce local n'achète qu'au fur de ses besoins réguliers. On cote cette huile de 20c à 21c pour de grandes quantités, les détenteurs feraient probablement des concessions.

Riz.—La modicité du stock en disponible et la hausse signalée sur le marché anglais ont porté le prix du bon grain ordinaire à \$5 par 100 lbs avec perspective d'une nouvelle hausse avant longtemps.

Sel.—Demande nulle. Cotes nominales.

Spiritueux.—La hausse sur les spiritueux domestiques que nous avons signalée dans un de nos précédents bulletins a eu l'effet de restreindre la demande, le commerce épuisant le stock en magasin avant de s'approvisionner de nouveau. La hausse sur les grains qui servent à la distillation pourrait bien réagir encore sur les spiritueux aussitôt que la demande plus sera accentuée. On cote l'alcool de Gooderham & Worts 50 degrés 55c en douane ou \$1.49 1/2 par gallon acquitté en quantité d'un char, celui de Wiser même prix en quantités convenables aux acheteurs, celui de Corby 52 1/2 en douane ou \$1.47 acquitté.

Sucres.—Une légère concession de la part des détenteurs a donné de l'activité aux sucres blonds et le commerce local a opéré librement depuis quelques jours tant dans les sucres écossais que dans celui des Antilles. On cote bon ordinaire \$7.50 à \$7.75, beau blond \$8 à \$9.25 par 100 lbs. En sucres raffinés, nous n'avons connaissance d'aucune affaire considérable, le commerce n'achetant qu'au fur et mesure de ses besoins réguliers.

Thé.—Plusieurs lots importants ont changé de mains depuis quelques jours. C'est la spéculation qui a opéré en vue de changements dans la politique fiscale des Etats-Unis qui

songerait à réimposer les droits qu'elle avait abolis, politique qui serait suivie de près sans doute par notre gouvernement.

Le commerce régulier a aussi opéré assez librement et le stock entre les mains du commerce de demi-gros est plus considérable qu'il ne l'a été pendant assez longtemps l'automne et l'été derniers. La hausse est de plein pied cinq centins par livre sur les qualités ordinaires et dépasse même ce chiffre sur les qualités supérieures.

Consomption.—Hudson City, New Jersey Madame Wm. Lawrence, écrivant à M. Fellows, dit: Je ne puis dire combien de personnes sont venues me voir, pour s'assurer si j'ai été aussi réellement malade qu'on le rapportait, et si ce n'était le sirop seul qui m'avait rendu (atteinte de consommation) à un état de santé si prospère. C'est avec bonheur que je leur dis à tous que le recouvrement de ma santé est dû au Sirop composé d'Hypophosphites, avec la grâce de Dieu.

L'Hypophosphite de Fellows ayant une composition et en effet particulier, aucune autre préparation ne saurait le remplacer.

Vocabulaire explicatif de termes commerciaux en usage dans le commerce.

NOMINAL. (Change. Prix de la marchandise.) Nominal.—(qui ne fait pas cours certain du peu d'affaires, du défaut d'arrivages, etc.

NON-VALEUR. Deficiency or failure short.—Se dit de certaines parties d'impositions qu'on n'a pu lever, de certaines créances qu'on n'a pu recouvrer (outstanding debts).—Se dit aussi d'un effet sans valeur (bill of no value, worthless bill).

NOTIFICATION. Declaration, Notification.—Acte qui rend officielle la connaissance d'un fait. Pour qu'il présente un caractère authentique, il faut qu'il émane d'un officier public. En matière d'assurances, la déclaration des assureurs d'un sinistre quelconque est une notification par l'entremise d'un courtier.—On notifie le non-paiement d'une lettre de change par un acte de protesté.

OBLIGATION. Obligation.—Synonyme de billet; effet qu'on a souscrit, par lequel on s'oblige à payer une certaine somme.

ORDER.—Le principal obligé pour un effet de commerce est le souscripteur d'un billet, le tiré ou l'accepteur d'une lettre de change, la caution solidaire.

ORDER. Town dues.—C'est le prélèvement d'un droit, à l'entrée d'une ville, sur les objets de consommation de ses habitants.

ŒUVRES VIVES. Quick works.—La partie du bâtiment qui entre dans l'eau, ou celle qui est comprise depuis la quille jusqu'à la ligne de flottaison.—Par ŒUVRES MORTES, dead works or upper works, on entend la partie du bâtiment qui excède la surface de l'eau.

OPPOSITION. Opposition.—Acte judiciaire par lequel on oppose à quelque action, afin de conserver ses droits et pour s'assurer le paiement de sa créance.

ORDER. Order.—Un billet à l'ordre d'un tel, payable comme il l'ordonnera, c'est-à-dire à lui-même ou à tout autre qu'il désignera sur l'effet par endossement (bill to order).—Connaissance à l'ordre. (Bill of lading to order.) On entend par là quo celui à qui il est transmis par voie d'endossement a le droit de disposer des marchandises qui y sont désignées et qu'elles doivent lui être délivrées.

OUILLAGE. Filling up.—Addition de liquide dans un fût pour faire le plein.

Assurance des Cultivateurs et des bûcherons isolés du Canada contre le feu.

St. Dominique, 10 janvier 1874.

S. Pagnuelo, écr., Secrétaire de l'Ass. des Cultivateurs, écr., No. 12, rue St. Jacques, Montréal.

Monsieur,

Je suis heureux de reconnaître que votre Compagnie m'a payé la somme de quinze cents dollars (\$1500) aussitôt que les papiers ont été mis devant les Directeurs du Bus-Canada à qui l'affaire avait été référée.

Je crois devoir recommander votre Compagnie aux cultivateurs et au public, comme offrant toutes les garanties possibles de sûreté et d'honnêteté.

Avec considération,

Notre tout dévoué,

C. PULLIN, l'inc., Curé

12 janv. 1874 am

MARCHÉ MONÉTAIRE.

27 janvier 1874.

4 heures P. M.

Les parts de Banque sont vendues aux prix suivants:

Table with columns: STOCKS, Acheteurs, Vendeurs. Lists various banks and financial institutions with their respective bid and ask prices.

Change.

Table with columns: Bank of England, 60 jours, 91 1/2 à ...; France en Or, 30, 0 à 1/2 p; Or de New-York, à 12.60 A. M., 111 1/2 à 112.

Marché monétaire de Montréal.

New-York, 28 janv. 1874 110 a. m.

Or, 111 1/2, change, 9 Greenbacks achetés pour de 10 1/2 et 00 d'escompte et vendus à 00. Argent acheté pour de billets Banque à 8 et vendu 9. 5-20 vendus de 114 à 117.

LA
Banque Jacques-Cartier
EST INSTALLEE DANS SES
NOUVEAUX BUREAUX
SUR LA
PLACE D'ARMES
26 janv. 1861

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de
ANTOINE LEGAULT et DESLAURIERS, de la
cite de Montréal, entrepreneur et commerçant,
FAILLI.
Le failli m'a fait une cession de ses biens
et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa
place d'affaires, No. 314, rue des Seigneurs, en la cité
de Montréal, le TREIZIEME jour de FE-
VRIER prochain, à DIX heures avant-midi,
afin de prendre communication de l'état de ses
affaires, et nommer un Syndic.

G. H. DUMESNIL,
Syndic provisoire.

Montréal 26 Janvier 1874.

LA
BANQUE JACQUES-CARTIER

Le soussigné est prêt à recevoir des offres pour la
location des magnifiques bureaux (chauffés à l'eau
chaude) dans les étages supérieurs de la nouvelle
bâtisse de la Banque Jacques-Cartier sur la Place
d'Armes.

VOUTES de première classe.
Possession immédiate.

H. COTTE,
Caisier.

Montréal 12 Janvier 1874.

AVIS

Inspection de la Fleur et de
la Farine

Le soussigné a été nommé de nouveau Inspec-
teur de fleur et de farine pour la Cité de Montréal,
et assumera à partir de cette date les devoirs et
la responsabilité de cette charge importante.

JOHN YOUNG,
Inspecteur.

Montréal, 22 Janvier 1873.

A LOUER

ONZE MAGASINS neufs de 1^{re} classe,
situés sur les Rues de Brésules et St. Di-
zior. Cinq de ces magasins ont des SOUS-
CAVES pour les vins. Tous ces magasins
sont construits forts et solides et peuvent servir
comme magasins d'entrepôt.

Les Caves et Sous-caves sont à l'épreuve de l'eau
dans les temps d'inondation.
Possession le 1^{er} Février ou le 1^{er} Mars prochain.
S'adresser à

J. G. GUIMOND,
Proc. des Dames de l'Hôtel-Dieu.

1^{er} déc.

A LOUER

DEUX MAGASINS de première classe à
trois étages, soixante-et-douze pieds de
profondeur avec un soubassement de
onze pieds de haut, des miroirs éclairés,
situés au coin des Rues Verailles et St.
Joseph. Chaque étage de ces magasins peut se
louer séparément, ainsi que le soubassement.

Plus cinq autres MAGASINS sur la même rue.
S'adresser à

CHARLES GARREAU,
35, Rue M. Kay.
Visible le matin de 7 heures à 8.
Le soir de 6 h. à 8.

12 janv.

A VENDRE
1,000 tonneaux de FOIN mil
première qualité, ballots
pesant 300 livres et au-
dessus,
5,000 minots d'AVOINE,
2,000 " de POIS.

S'adresser à

ED. CARON,
Rivière du Loup (en haut.)

20 janv.

EN MAIN

ET

A VENDRE

PAR

VICTOR HUDON

RAISINS VALENCE
do MALAGA sur COUCHES
do LOOSE MUSCATELS
do SULTANA
do CURRANTS
SARDINES en $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ boîtes
PETITS POIS au naturel
— CHAMPIGONS
ECORCE D'ORANGE et CITRONS con-
fits
NOISETTES, NOIX du BRÉSIL et AMAN-
DES S. S.
BRANDY MARTEL en caisses, barriques,
quarts et octaves
do DUBOIS en caisses
do GERIN en barriques et quarts
GIN DE KUYPER en barriques, caisses rouges
et vertes
do MELCHER en barriques et quarts

RUM de la Jamaïque
SCOTCH WHISKEY, en caisses
PORTER, Dublin en pintes et chopines
VINS, SHERRY, PORT, BGDY, PORT et
SAN PEDRO de PAUL
EMILE THOMAS
do PORT SUPERIEUR
do ST. JULIEN en caisses et barriques

VINAIGRE de Bordeaux
CHAMPAGNE, Diverses marques
do SAINT P RAY Mousseux
do CHARTREUSE véritable
MARINADES de "STOWERS"
MOUTARDE Française
RIZ ARRICAN

**SUCRES, DEMARARA, RAFFINE ECOS-
PORTO RICO**, Blanc en mor-
ceaux et Moulée
MELASSES, BARBADE et MUSCOVADO
SIROPS, AMBER, MIEL et GOLDEN
HUILLES D'OLIVE et de LOUP-MARIN
200 QUINTAUX de MORUE SECHE.

22 janvier

A VENDRE

DEUX CENT SOIXANTE LOTS sur la terro
DESEVE aux Tanneries Ouest, dans le Centre du
Village et des manufactures. Conditions libérales.
S'adresser à

CHARLES GARREAU,
35, Rue M. Kay.
Visible le matin de 7 heures à 8.
Le soir de 6 heures à 8.

Où à

E. PRUD'HOMME, Ec.,
Notaire,
N. B. Chabouillet

12 janv.

Magnifiques Places d'Affaires
QUATRE SPACIEUX
ET
SUPERBES MAGASINS
A
LOUER

En face de l'Hôtel Donagana sur la
Rue NOTRE-DAME, dans un quartier
où les affaires augmentent rapidement depuis
deux ou trois ans.

Egalement avantageux pour le commerce e
gros comme pour le commerce de détail à
cause de leur proximité du Port, du Marché
Bonsecours et de l'un des grands hôtels les
mieux patronisés de la ville.

Deux de ces magasins ont près de 100 pieds
de profondeur avec CAVE spacieuse éclairée,
parfaitement égoutée et convertie d'un bon
plancher; magnifique PLATE-FORME au se-
cond.

Site très-avantageux pour le commerce
Marchandises Sèches,
Groceries, Vins, etc.,

Fer, de Faïence, de
Peintures, etc., etc

Le magasin No. 36, actuellement occupé par
M. Girard, est muni de tablettes, de magni-
fiques COMPTOIRS et de tout ce qui est néces-
saire pour le commerce de MARCHANDISES
SECHES.

Les travaux pour achever ces constructions
vont être repris immédiatement et les
Magasins seront prêts à être Loués
vers le milieu de Mars prochain

— AUSSI —

A LOUER

avec les magasins ou séparément

QUATRE LOGEMENTS

de première classe, contenant toutes les am-
éliorations modernes

Gaz, Bains, Water-Closets, et^c

Quartier des plus salubres: en arrière

Vue magnifique du Fleuve et de l'île Ste. Hélène

AVEC

COURD'HANGARDS, Etc.
AMÉLIORATIONS DE MANIERE A REA
CONTRER LA CONVENANCE DES
LOCATAIRES.

PRIX TRES-MODERES

Pour plus amples détails s'adresser sur l
lieux à M HENRI GIRARD
Ou au soussigné,

ALPH. DESJARDINS,

No. 30, Rue St. Gabriel.

24 déc.

Thibaudeau, Généreux & Cie,

IMPORTATEURS DE NOUYEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THIBAUDEAU, GENEREUX & CIE.

à Montréal.

THIBAUDEAU, FRERES & CIE.,

à Québec

THIBAUDEAU, BROTHERS & Co.,

à Manchester, (Angleterre)

Montréal, 15 Janvier 1874.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 29 JANVIER 1874.

Banque Jacques-Cartier.

La Banque Jacques-Cartier a pris possession de ses superbes nouveaux bureaux sur la Place d'Armes. C'est assurément l'une de nos institutions financières les mieux logées de la ville.

Banque de St. Hyacinthe.

La Banque de St. Hyacinthe est entrée lundi en opération. Voici la liste de ses directeurs:—P. Bachand, M. P. président, F. X. Cadieux, Sec., vice président, R. St. Jacques, Caissier:—Directeurs:—E. C. Dessaulles, Frs. Cadoret, G. Barsalou, U. H. Chaffers, Victor Côté et Rémi Raymond.

CONFISCATION.

L'inspecteur de poisson et des huiles de poisson a confisqué, la semaine dernière, vingt-quatre barriques d'huiles pour contravention à la loi d'inspection et, cette semaine, trente-trois barils de morue impropre à servir de nourriture.

CHARBON.

On signale une baisse sur le charbon en Angleterre de sept chelins et demi par chaldron depuis trois semaines.

Agitations ouvrières à New-York.

Les agitations ouvrières, à New York, ont abouti à une manifestation violente et à un *fiasco*. Plusieurs milliers d'ouvriers se sont réunis, mardi, sur l'une des places publiques de la ville, et ont paru, un moment, menacer sérieusement l'ordre et la paix. La police, attaquée, n'a pas hésité à faire usage de la force, et a dispersé la foule à coups de cannes. Un drapeau rouge a été ignominieusement capturé. L'ardent communiste qui le portait s'est laissé, sans trop de résistance, conduire en prison. On pouvait prévoir le dénouement ridicule de cette échauffourée. Comme nous l'avons dit, les classes ouvrières des Etats-Unis, n'ont aucun motif pour se porter à de pareils excès. Dans un pays où le peuple est souverain et proclame tous les ans ses volontés, le recours à la violence n'a pas de raison d'être. Nous voyons, avec plaisir, que tous les corps de métiers de New-York ont solennellement répudié toute participation à ces menées, et ont protesté contre le rôle que s'arrogeaient les démagogues et les grotesques apôtres d'un soi-disant Comité de Salut Public, dont le chef a été dénoncé au Maire de New-York, par son propre père, comme un homme qui n'a jamais connu que l'oisiveté.

Bulletin de New-York.

Poids et mesures.

Comme il s'est élevé des discussions sur l'interprétation qu'il convient de donner à certaines clauses du bill des poids et mesures, voici celle qui a été donnée par le gouvernement:

1o Bien que la loi n'inflige pas une pénalité spéciale à ceux qui feraient des contrats et livreraient des grains par le minot, cependant ces contrats ne seraient pas légaux et on ne pourrait pas exiger leur accomplissement.

2o Un minot de blé, même s'il était mentionné d'une manière spéciale dans le contrat, sous la sous-section 2, ne voudrait pas dire soixante [60] lbs comme par le passé, mais seulement un minot en capacité, c'est-à-dire deux mille cent cinquante 42,100 (2,150 42,100 pouces cubes) et de même à l'égard de tous les autres articles mentionnés dans la section à laquelle on vient de faire allusion.

TRAITE DES LICENCES.

Le Parlement de Québec vient d'amender de nouveau la loi et d'augmenter le prix des licences. Voici le texte des résolutions et du vote qui a eu lieu à ce sujet, tel que nous les trouvons dans les procédés officiels de l'Assemblée Législative.

L'Honorable M. Robertson, présente un Message de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit:

R. E. CARON.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec transmet à l'Assemblée Législative, un Acte pour amender les "Actes de Licence de Québec," et en conformité des dispositions de la 54e section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, il recommande le dit Bill à l'Assemblée Législative.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, }
Québec, 10 Janvier 1874. }

Les Résolutions adoptées en Comité Générale, samedi, le 10 du courant, concernant l'Acte des Licences, sont rapportées, comme suit:

1. Résolu:—Qu'il sera payé à l'officier du Revenu par toute personne qui se munit d'une des licences ci-après mentionnées, les droits suivants, savoir:

"1 Pour chaque licence pour tenir une auberge, hôtel ou taverne, ou autre maison ou lieu d'entretien public, et pour détailler de l'eau-de-vie, du rhum, whiskey, ou autres liqueurs spiritueuses, du vin, de l'ale, de la bière, du porter, cidre ou autres liqueurs vineuses ou fermentées, la somme de *soixante piastres*, dans les limites municipales d'une cité, sauf les Cités de Québec et de Montréal, et *cent vingt-cinq piastres*, dans les limites de la dite Cité de Montréal, et *quatre-vingt-dix piastres*, dans les limites de la dite Cité de Québec; la somme de *cinquante piastres*, dans les limites municipales d'une ville constituée en corporation; la somme de *quarante-cinq piastres*, dans toute section organisée de la Province en dehors de telle cité ou ville, et la somme de *vingt-cinq piastres*, dans tout territoire non-organisé en dehors des limites d'une municipalité.

Et si les deniers destinés par l'Acte treizième et quatorzième Victoria, chapitre quatre-vingt-quatorze, à défrayer le coût de la nouvelle Cour de Justice de Montréal, produisent en aucun temps, moins que le montant qu'ils produisaient à l'époque où ce fonds a été ainsi affecté, le Lieutenant-Gouverneur en Conseil pourra augmenter le taux du droit à payer pour toute licence pour tenir une auberge, taverne, ou autre lieu ou place d'entretien public, pour détailler des liqueurs spiritueuses, vineuses ou fermentées, dans le Comté et la Cité de Montréal, jusqu'à un montant n'excédant pas en totalité la somme de *cent cinquante piastres*, pour chaque licence.

"2. Pour chaque licence pour tenir une auberge, taverne ou autre maison ou lieu d'entretien public, et pour détailler du vin, de l'ale, de la bière, du porter, cidre ou autres liqueurs vineuses ou fermentées, mais non de l'eau-de-vie, du rhum, whiskey, ou autres liqueurs spiritueuses, dans toute section organisée de cette Province, la somme de *vingt-cinq piastres*; et dans tout territoire non-organisé en dehors des limites d'une municipalité, la somme de *vingt-deux piastres*.

"3. Pour chaque licence pour vendre ou détailler, dans une boutique ou magasin, de l'eau-de-vie, du rhum, whiskey ou autres liqueurs spiritueuses, et du vin, de l'ale, de la bière, du porter, cidre ou autres liqueurs vineuses ou fermentées, en quantité de pas moins de trois demiards à la fois, dans toute section organisée de cette Province, la somme de *trente piastres*.

"4. Pour chaque licence pour détailler à bord d'un bateau à vapeur ou autre bâtiment, de l'eau-de-vie, du rhum, whiskey ou autres liqueurs spiritueuses, du vin, de l'ale, de la bière, du porter, cidre ou autres liqueurs vineuses ou fermentées, la somme de *quarante-cinq piastres*.

"5. Pour chaque licence pour détailler à bord d'un bateau à vapeur ou autre bâtiment, du vin, de la bière, du porter, cidre ou autres liqueurs vineuses ou fermentées, mais non de l'eau-de-vie, du rhum, whiskey ou autres liqueurs spiritueuses, la somme de *vingt-cinq piastres*.

"6. Pour chaque licence pour la vente en gros de liqueurs spiritueuses, la somme de *cent piastres*.

2. Résolu:—Que la somme de *dix piastres* sera payable à la Corporation de la Cité de Montréal, pour toute confirmation de certificat pour obtenir une licence pour la vente des liqueurs, spiritueuses, vineuses ou fermentées, dans les limites de cette Cité.

La première Résolution étant lue, et la question, que la Chambre concurre avec le Comité dans la dite Résolution étant proposée.

L'Honorable M. Robertson propose, que la dite Résolution soit amendée, en retranchant les mots suivants:

Et si les deniers destinés par l'Acte treizième et quatorzième Victoria, chapitre quatre-vingt-quatorze, à défrayer le coût de la nouvelle Cour de Justice de Montréal, produisent, en aucun temps, moins que le montant qu'ils produisaient à l'époque où ce fonds a été ainsi affecté, le Lieutenant-Gouverneur en Conseil pourra augmenter les taux du droit à payer pour toute licence pour tenir une auberge, taverne, ou autre lieu ou place d'entretien public, pour détailler des liqueurs spiritueuses, vineuses ou fermentées, dans le Comté et la Cité de Montréal, jusqu'à un montant n'excédant pas en totalité la somme de *cent cinquante piastres*, pour chaque licence; ce qui est adopté sur la question suivante:

POUR.—Messieurs Ballerose, Brigham, Chapleau, (Sol.-Gén.) Eddy, Fortin, Ga-

gnon, Garneau, Gérin, Houde, Irvine, (Procureur-Général,) Lalonde, Larochelle, LaRoque, Locke, Lynch, Mailloux, Malhot, McEauvran, Ouimet, Peltier, (l'Assomption,) Picard, Robertson et Trudel.—23.

CONTRE.—Messieurs Daigle, David, de Beaujeu, Dorion, Esinhart, Hearn, Laberge, LaFontaine, Laframboise, Langelier, LeCavalier, Marchand, Mollour, Robert et Sylvestre.—15.

Les paragraphes 2, 3, 4 et 5 de la première Résolution sont lus pour la seconde fois, et adoptés sur la même division.

Le 7e paragraphe étant lu une seconde fois.

Sur motion de l'Honorable M. Robertson, le dit paragraphe est amendé en retranchant le mot "cent" et lui substituant le mot "cinquante."

Le dit paragraphe est alors adopté.

La seconde Résolution étant lue une seconde fois est adoptée.

Le Bill, [No. 25,] pour amender l'Acte des Licences de Québec, est lu pour la seconde fois, sur division, et renvoyé en Comité Général pour demain; et les Résolutions rapportées du Comité Général, aujourd'hui, renvoyées en Comité, considérées en Comité, rapportées et passées.

Les chemins de fer de Québec.

Voici le texte même des résolutions relatives aux chemins de fer adoptées par le Parlement de Québec.

1. *Résolu*, Qu'il est à propos d'autoriser le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, sujet aux conditions et restrictions contenues dans l'Acte de 1869, passé pour venir en aide à la construction des chemins à lisses de colonisation, concernant le changement du subside y mentionné, et sujet en outre aux conditions, restrictions et dispositions ci-après mentionnées, à accorder une aide provinciale au lieu de l'aide spécifiée dans le dit acte de 1869, passé pour venir en aide à la construction des chemins à lisses de colonisation, jusqu'à concurrence de deux mille cinq cents piastres, pour chaque mille de chemin de fer continu et non interrompu, sans aucun octroi additionnel, pour les ponts, à chacune des compagnies suivantes, savoir :

Le chemin de fer de Québec et du lac St. Jean ;

Le chemin de fer de Lévis et Kennebec ;

Le chemin de fer du Sud-est ;

Le chemin de fer de Phillipsburg, Farnham et Yamaska ;

Le chemin de fer de la Vallée des Rivières Missisquoi et Noire ;

Le chemin de fer de la Frontière de Québec ;

Le chemin de fer Québec et du Nouveau-Brunswick ;

Le chemin de fer international de St. François et Mégantic.

Le chemin de fer de la compagnie de la Baie-des-Chaleurs ;

Le chemin de fer de Sherbrooke, des Cantons de l'Est et de Keenebec ;

Le chemin de fer de Waterloo et Magog, et la ligne d'embranchement du chemin de fer de colonisation du Nord de Montréal.

2. *Résolu*, Que toute somme d'argent déjà payée par le gouvernement de cette province à une des compagnies de chemin de fer sus-nommées, en vertu de l'Acte mentionné dans la section précédente, ou en vertu de tout autre Acte passé en amendement d'icelui, sera considérée comme ayant été payée à telle compagnie, à titre d'acompte et sera déduite de l'aide ou subside en surplus qu'autrement elle aurait eu droit d'avoir, en vertu du présent Acte.

3. *Résolu*, Que nonobstant toute disposition contenue dans l'Acte de 1869, passé pour l'encouragement des chemins à lisses de colonisation, le lieutenant-gouverneur en Conseil, s'il

le juge à propos, pourra néanmoins, lorsqu'il aura été établi qu'une compagnie travaille activement à la construction de son chemin, lui accorder pour chaque vingt-cinq milles du dit chemin complétés, une partie de la dite subvention ou aide provinciale, proportionnée, quant au montant, à la longueur du chemin ainsi parachevé.

4. *Résolu*, Qu'aucune des compagnies de chemin de fer ci-après nommées, n'aura de droit à une aide, qu'en autant que le, ou avant le premier jour de janvier mil huit cent soixante-quinze, elle aura signifié par écrit, au secrétaire de la province, qu'elle abandonne ses droits à tout octroi de terres antérieurement accordé à la dite Compagnie, en vertu d'un acte quelconque de cette Province, et qu'elle accepte le subside ou l'aide accordée par les présentes savoir :

Le chemin de fer de Québec au Lac Saint Jean.

Le chemin de fer International de Saint-François de Mégantic ;

Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs ;

Le chemin de fer de Québec et du Nouveau-Brunswick.

5. *Résolu*, Qu'aucune des différentes Compagnies de chemin de fer mentionnées dans la première des résolutions précédentes, sauf et excepté celles qui sont mentionnées dans la dernière résolution avant la présente, qui le premier jour de janvier mil-huit cent soixante-quinze, ne sera pas organisée entièrement et de bonne foi, en vertu de son acte d'incorporation, et qui n'aura pas, au dit jour, dix milles de chemins de fer nivelés et parfaitement prêts à recevoir la pose des rails, n'aura droit à aucun octroi, en vertu de la première résolution, mais au contraire, en autant que le dit chemin sera concerné, l'octroi y mentionné sera sans efficacité ni effet.

6. *Résolu*, Qu'il est à propos d'autoriser le Lieutenant-Gouverneur en Conseil à accorder, sous forme de prêt à la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal, pour construire un chemin de fer, de Montréal à Aylmer, des bons ou débetures de la Province, jusqu'à concurrence de la somme de sept cent cinquante-et-un mille trois cent soixante six piastres, qu'il est par les présentes autorisé à émettre, sous telles formes, pour tels montants, et sujettes à telles dispositions, en ce qui les concerne, qui lui paraîtront le plus propres à sauvegarder les intérêts publics.

7. *Résolu*, Que la dite Compagnie aura droit au dit prêt, aux conditions suivantes seulement.

1. Le dit chemin de fer devra être complété et mis en opération dans toute sa longueur, à l'entière satisfaction du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

2. Le dit chemin de fer devra entrer en communication avec le chemin de fer de la Rivière-Nord de Québec à Montréal, au point qui a été ou qui sera fixé par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

3. Le Lieutenant-Gouverneur en Conseil nommera un tiers des directeurs de la Compagnie, sans comprendre dans ce tiers, le directeur ou les directeurs *ex officio* représentant les municipalités, et nulle cité, nulle ville ou nulle municipalité ne seront représentées par un plus grand nombre de directeurs que ne le sera le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

4. La compagnie, le ou avant le premier jour de mai, mil huit cent soixante quatorze, devra signifier par écrit au Secrétaire de la Province, qu'elle abandonne tous ses droits à l'octroi de terres, spécifiés dans la cinquième section de l'acte de cette province, trente-quatre Victoria, chapitre vingt-et-un, et dans la troisième section également de l'acte de cette province, trente-six Victoria, chapitre quarante-deux, excepté la part de la dite compagnie dans la portion du dit octroi de terres néerit dans la cédule du dit acte, trente-quatre Victoria, chapitre vingt-et-un, comme étant le bloc A, et qu'elle accepte l'octroi ou le prêt accordé par le présent acte. Dans le cas où la compagnie se déciderait à accepter tel octroi ou prêt et qu'elle aura signifié son intention à cet

effet, elle sera considérée comme renonçant et elle renoncera de fait à toutes réclamations pour l'octroi de terres mentionné dans les dits actes excepté comme ci-dessus stipulé.

6. La compagnie, en recevant les bons ou débetures de la province ou une partie quelconque d'iceux, donnera en échange des débetures de la compagnie, portant intérêt à six pour cent pour un montant égal et correspondant.

6. Tel montant du stock capital de la dite compagnie devra avoir été souscrit, en sus du montant déjà souscrit ou qui pourra à l'avenir être souscrit par les municipalités, que le Lieutenant-Gouverneur en conseil considérera comme juste et raisonnable, et au moins vingt par cent sur tel stock additionnel, devront de bonne foi, avoir été payés à la compagnie.

8. *Résolu*, Que le Lieutenant-Gouverneur en conseil pourra, s'il le juge à propos, lorsqu'il sera établi que la dite compagnie travaille activement à la construction de son chemin, accorder à la dite compagnie, dès que vingt-cinq milles du dit chemin auront été complétés, et pour chaque vingt-cinq milles subséquents, une partie de l'octroi ou du prêt provincial, proportionnée à la longueur du chemin parachevé.

9. *Résolu*, Qu'après la mise en force du présent acte, et après que la dite compagnie aura accepté le prêt susdit, aux conditions ci-dessus mentionnées, la dite compagnie pourra, en outre, entreprendre et s'obliger de prélever, au moyen d'un emprunt sur ses bons et débetures, une somme qui ne devra pas excéder celle qui pourra être fixée et déterminée à l'avenir, par le Lt.-Gouverneur en Conseil.

10. *Résolu*, Que la compagnie s'engage en outre et s'oblige à hypothéquer et grever, ou à faire hypothéquer ou grever, le chemin, les terres et les autres propriétés réelles ou personnelles de la dite compagnie, en faveur du gouvernement de cette province, pour le montant des bons provinciaux, échangés contre les bons et débetures de la compagnie dans le but de prélever ou d'emprunter la somme d'argent fixée et déterminée par le Lt.-Gouverneur en Conseil, en vertu de la résolution précédente où les municipalités qui souscriront n'en souffrent aucun dommage.

11. *Résolu*, Qu'aussitôt que cette partie de la ligne du chemin de fer de colonisation du nord de Montréal, reliant Aylmer à Deep River (Rivière Creuse) aura été définitivement tracée, et que la compagnie aura fourni une preuve satisfaisante de leur diligence à travailler à la construction du chemin, le Lt.-Gouverneur en Conseil pourra accorder à la dite compagnie, sous forme de prêt, des bons ou débetures de la province, qu'il est par les présentes autorisé à émettre, en telles formes, pour tels montants et sujet à telles dispositions en ce qui les concernent, qu'il pourra juger convenables. Le dit prêt devra être fait, pour un montant égal et correspondant par mille, et sous les termes et conditions ci-dessus spécifiés relativement à cette portion du dit chemin de fer reliant Montréal à Aylmer.

12. *Résolu*, Qu'il est à propos d'autoriser le Lieutenant-Gouverneur en Conseil à accorder à la compagnie du chemin de fer de la Rivière-Nord, pour la construction du chemin de fer de la Rivière-Nord, de Québec à Montréal, et le chemin des Grandes Piles et l'établissement d'une ligne de steamers sur le Saint-Maurice, ainsi qu'il en est fait mention dans l'Acte de la ci-devant province du Canada intitulé :

"Acte incorporant la compagnie du chemin de fer et de navigation du Saint-Maurice," et au moyen d'un prêt, la somme de, un million deux cent quarante huit mille six cent trente-quatre piastres, et le paiement de cet octroi ou de ce prêt sera fait en bons ou en débetures de la province, que le Lieutenant-Gouverneur en Conseil est par le présent acte autorisé à émettre, de telle manière et pour tels montants, et sujet à telles dispositions par rapport aux dits bons et aux dites débetures qui seront jugés conformes à l'intérêt public.

13. *Résolu*, Que la compagnie aura droit au dit prêt aux conditions suivantes seulement :

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

Table of market prices for various goods including acids, alkalis, matches, oils, and other commodities. Columns include item names, units, and prices.

Café Vert

Table of coffee prices categorized by type (e.g., Cap, Arabica, Robusta) and origin (e.g., St. Domingue, Java, Sumatra). Includes prices per lb. and per 100 lbs.

Table of prices for various oils, fats, and other commodities. Includes items like lard, tallow, and various oils with prices per lb. or per barrel.

Table of market prices for various commodities including Grains (wheat, corn), Flour, Oil, and other goods. Columns include item names, units, and prices.

Table of market prices for Fish and other seafood products, including salmon, cod, and various oils. Columns include item names, units, and prices.

Table of market prices for various liquors, wines, and spirits, including whisky, brandy, and champagne. Columns include brand names, units, and prices.

LISTE ALPHABETIQUE DES EPICERIES ET AUTRES MARCHANDISES

A VENDRE PAR

PIERRE JOLY & CIE

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

D'Épiceries, Vins, Liqueurs, Tabac, Cigares, Farines, Lard, Jambons, Saindoux, Beurre, Fromage, Etc

No. 264, Rue St. Paul, et Nos. 209 et 211, Rue des Commissaires

MONTREAL

A	D	M	S
Alun.....	Dattes.....	Marschino.....	Rum de Jamaïque.....
Allumettes.....		Mouton.....	Do Demerara.....
Amandes.....	E	do Coleman.....	Régisse.....
do Muller.....	Epines de bois pour la ligne.....	do de Wix.....	Raisins de Corinthe.....
do Duras.....	Epousestoirs.....	do Française.....	Riz brut et Riz Moulu.....
do Ecailéa.....	Epices moulues de toutes sortes.....	Muenroni.....	
do Tarragone.....	Extrait de bois de Campêche.....	Mélasse.....	S
Arrow Root.....	Enveloppes.....	Magenta.....	Savon de Castille.....
Anchois.....	Eau de Cologne.....	Manches de Plumes.....	Sel d'Epson.....
Ale anglais.....	do Floride.....	Maquereau.....	Son.....
Absynthe de Deyman.....	Eau-de-Vie.....	Muscades.....	Sirup de Mme. Winslow.....
do Vermouth.....	Esprit de Vin.....	Murimides.....	Salpêtre.....
do John Bull.....	Eucra à écrire.....	Mastique.....	Sol gros.....
do Sinszo.....	Eponges assorties.....	Mine de Plomb de James Dome.....	do fin.....
Anguilles Salées.....	Essence à marquer.....	Manches de Haches.....	do en pots de Cristal.....
Ananus.....	Essence de Peppermint.....	Morue sèche.....	Souffre en poudre.....
do conserves.....	Empois.....	Miel.....	do en bâton.....
		Mé-hes de Lampes.....	Sucre de toutes sortes.....
B	F		Savon de toutes sortes.....
Barley Pot.....	Flavons vides.....		do de Toilette de toutes sortes.....
do Paarl.....	Figues.....	N	Sirup de toutes sortes.....
Bains.....	Farino.....	Noisettes.....	Sardines à l'huile et à l'eau.....
Bosses, assortiment complet.....	Farine d'avoine.....	Noyau.....	Stanton's Relief.....
Bièrre.....	do de blé d'Inde.....	Nitrocali.....	Sagon.....
Briques à contenu.....	Ficelle à labourer.....	Noir de fumée.....	Sodu à l'Alco.....
Brandy.....	Fil à attacher.....	do Anglais.....	do Laver.....
Bleu en boutons.....	do de couleur.....	do Américain.....	Séné.....
do on billes.....	Farine de Sarrasin.....	Noir de Grenoble.....	Salicapraille.....
Biscuits de matelots.....	Fromage de toutes sortes.....	Noir à Soulier.....	do Bri-tol.....
Bouteilles vides.....		Noix du Brésil.....	do Duneau.....
do à bière.....	G	Nourrices pour enfants.....	Sammon en quart.....
do à Vins.....	Graine de Trèfle.....		do préserve en boîtes d'une livre.....
Bondes, toutes grosseurs.....	Gingembre.....	O	Sirup de Citrons.....
Beurre.....	do Moulu.....	Ochre rouge.....	do Fenilles.....
Borax.....	Gélatine.....	do jaune.....	do Framboises.....
Blanc de Céruse.....	Gruau.....	Oranges.....	do Salicapraille.....
Bouchons.....	do préparé.....		do d'Arumans.....
Blé d'Inde.....	Gin.....	P	do Gingembre.....
Bois de Campêche.....	Gomme Arabique.....	Plâtre pour la terre.....	do Péches.....
Biscuits de toutes sortes.....	do Shellac.....	Pâmes Sèches.....	Scaux 2 cerelles.....
Bois Rouge pour teindre.....	do de Dragon.....	Poudre Vinée.....	do 8 cerelles.....
	do à mâcher clarifiée.....	do de Sadtitz.....	do d'Enfants.....
C	Graine de Lin pressée.....	Prunes.....	Sacs de papier de toutes grandeurs au
Chandelle.....	do Chanvre.....	l'art de Londres.....	prix de la manufacture.....
do de suif.....	do d'Anis.....	do de Gurness.....	Sauces aux Anchois.....
do Parafine.....	do de Canary ou d'Oiseau.....	do de Bloods.....	Sauce de Harvey.....
do Belmont.....	Gin Old Tom.....	do de Blonds.....	do au Poivre.....
Coton à mèches.....	do de en flacon.....	Poivre Noir.....	do de Worcester.....
Canolle.....		do Blanc.....	T
do Moulu.....		do Moulu.....	T. 6 de toutes sortes.....
Chocolat.....	H	Pipes.....	Trésor des Nourrices.....
Clous de Girofle.....	Harengs.....	do de Fantaisie.....	Térébenthine.....
do Moulu.....	Huile à Cheveux.....	Plumes d'Acier.....	Tumbiers (Verres).....
Cable à Licou.....	do de Rose.....	Papier à Ecrire.....	Tubac de toutes sortes.....
Cristal à Laver.....	do de Palma-christi.....	do pour Ecole.....	do en Poudre.....
Café.....	Houmards en boîtes.....	do Note.....	Teles en Couteaux.....
do Moulu A.....	Huile de Morue.....	do Envelopper.....	Têtes Saumonées.....
do do B.....	do de Louis Marin.....	Peintures toutes couleurs.....	Finettes à Beurre.....
do do C.....	do de Lard No. 1.....	Pommes de Currie.....	Têtes de Clous.....
do do D.....	do de Lard No. 2.....	Pommes.....	
Couperose.....	do de Lin bottillé.....	Plats de Bois.....	V
Chartreuse.....	do de pied de bœuf.....	Pain Killer.....	Vermicelle.....
Cigares.....	Huîtres conservées en canistres.....	Pain Relief.....	Vitriol.....
Champagne.....	Harengs fumés.....	Pilules de toutes sortes.....	Parfumeries.....
Cidre Champagne.....	Huile de Castor.....	Pois à Soupe.....	Vinigré.....
Campêche.....	do de Charbon.....	do fondus à Soupe.....	Vermifuge.....
Curagon.....	d. de Foie de Morue.....	Poudre à Epere.....	Vins Claret.....
Cook's Emulsion.....	do Electrique.....	Pan-tiles à Vers.....	do de Porto.....
Chicorée.....	do Veterinaire, Gargling.....	Planches à Laver.....	do de Messo.....
Cidre.....		Poissons de toutes sortes.....	do Sherry.....
C C Cordinal.....	J	Poisson Blanc.....	do de Bourgogne.....
Cruches vides, en Gros.....	Jambons.....	Poudre de Condition.....	do de Ginebre.....
Crayons de mine.....		do de Simpson.....	do de Champagne.....
do Charpentiers.....	L	do à Plâtre.....	Vitres.....
do Blanc d'Espagne.....	Lard en quart.....	Peaux de Chamois.....	W
Cristal à Laver.....	Liquours.....		Whiskey.....
Citrons.....	do assorties.....	R	do Irlandais.....
Cristal pour teindre toutes couleurs.....	Liquors de Laupes.....	Raisins de toutes sortes.....	do Ecosais.....
Cartes à jouer.....	do à tracer.....	Réino (Arcanson).....	do de Seigle.....
Cordes à ligne.....		Remède du Père Bruno.....	
Cire à cacheter.....			
Cuvettes à Laver.....			
Chouettes de Laupes.....			
Cirage.....			

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.
500 Barils }
300 do } Whisky de Soigle,

En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,

10, Rue St. Nicholas.

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail

Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles

No. 96, RUE MCGILL

Vis-à-vis le marché Ste. Anne

MONTREAL

24 juillet

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR

D'Épiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux

Etc., Etc., Etc.,

QUAIDE HUNT

BASSE VILLE

QUEBEC

8 mai

31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

H. LABELLE & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf et de Suif

FABRIQUE : COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau : 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER.

30-30

N. QUINTAL

Négociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Étape

05,—Rue St. Joseph,—105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL.

30-30

GAUTHIER, MAYRAND & Cie

IMPORTATEURS DIRECTS

279 & 281

Rue des Commissaires

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

Prix Exceptionnels de Bon Marché

L'Assortiment le plus complet en

Epicerie générales anglaises et françaises,

Vins, Liqueurs, Champagne, Moselle de différentes marques et qualités,

Tabacs, Cigares indigènes, allemands ou de la Havane,

Produits français les plus variés, en

Sardines,

Moutardes,

Huiles,

Fruits,

Bougies etc.,

Bouchons,

Thés,

Cafés,

Sucres,

Melasses, etc.,

Autres denrées coloniales,

Farine,

Lard,

Saindoux, etc., etc.,

Poissons de toutes sortes,

Morue sèche et verte.

9 oct. 1878.

52

POISSON INSPECTE

Barils Hareng No. 1 du Labrador,
do do Saumon,

Boucauts et barils de morue,

A vendre chez

C. FRASER & CIE.

377 et 379, Rue des Commissaires

MONTREAL.

132, RUE ST. JOSEPH

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Cha-boillez.

C. A. DEPOCAS

Épiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &

EN GROS ET EN DETAIL.

MONTREAL.

30-30

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRES ET VAISSELLE

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SOEURS, MONTREAL. 52

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorpore par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

14 NOV.

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tannerie, d'Os, de Cornes, pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.

H. LABELLE & CIE.,

10, Rue du Port.

30-30

RICHARD BERNIS

ANVERS (Belgique)

Agent du gouvernement canadien et de la ligne Allan

Expéditeur Commissionnaire en général

Marchand-Exportateur

6 août

JOHN HOPE & CIE.,

Marchands Commissionnaires

Montréal,

Représentant en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY
 " BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.
 " JULES ROBIN & CIE., COGNAC.
 M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA
 MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.
 M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.
 MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.
 MM. REINHARD & CIE., COBLENTZ.
 MM. E. & G. HIBBERT, de Londres, exportateurs de la bière en bouteilles de MM. BASS & CIE.
 MM. E. & J. BURKE, DUBLIN, exportateurs de Porter en bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE, &c., &c.,

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

LA MEILLEURE PÂTE À BOULANGER QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS
 Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLISSEMENT EN 1860



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

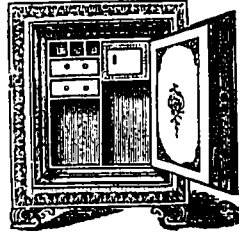
PEINTURES de TOUTES COULEURS
 HUILES. VERNIS,
 VITRES À VITRES MASTIC
 LAMPES CHEMINÉES PINCEAUX
 COLTAR ETOUPE Etc., Etc.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR
 TAILLÉES À DEMANDE.

REÇETTES POUR TEINDRES, &c.

Soul Agent pour la Puissance du Canada de la
 Graisse Patente de Dossors pour Essieux,
 No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPE, PINCEAU et BARIL de Peinture.



MANUFACTURE DE COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.
 PORTES ET VOLETS en fer à l'épreuve du feu.
 PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.
 COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débitures, etc.
 SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.
 OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.
 COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

39

1873

NOUVEAUX POELES DE PASSAGE A CHARBON

Poèles à L'Huile de Charbon

CHEVRES, pour voitures brevetées.
 RADIATEURS COMSTOCK, économie de 50 par cent sur le combustible.
 CORNICHEES et Ornaments de Rideaux.
 VASES et TAMIS pour Charbon chez

L. J. A. SURVEYER,

524, Rue Craig, Montréal.

15 sept. 1873. cm

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE
 Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres déposées parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et *hoc omne genus*: nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.
 Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.
 Hamilton, 20, Rue James.
 Halifax, Rue Hollis.
 St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales au Etats-Unis

New-York St. Louis
 Philadelphie Détroit
 Baltimore Milwaukee
 Albany Kansas City
 Boston Rochester
 Chicago Cincinnati
 Portland, Orég. Buffalo
 Grands Rapides Utica
 Nouvelle-Orléans Quincy
 San Francisco Toledo
 St. Joseph Syracuse
 Louisville St. Paul.

SUCCESSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE.

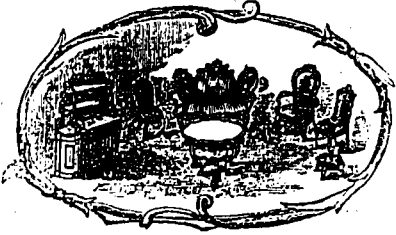
Succursales dans la Grande-Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.
 Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.
 Glasgow, 33, Benfield Street.
 Edimbourg, 72, Princes Street.
 Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

TABLES DE SALON

1,500 petites Corniches décou-
pées à jour



Sofas-Canapés

PORTE-CHAPEAUX

2,500 Chaises de jonc de toutes sortes et de
tous prix

SIDEBOARDS FINIS A L'HUILE

C. E. PARISEAU

449, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL

1011, 1872.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'ERGOINE ET DU
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul
MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Pointures
de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs,
Vernis, etc.—Aussi : Poêles doubles à un ou deux
fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de
fantaisie et autres. 52

S. CLOUTIER,

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29, —Rue St. Joseph, —No. 29,
MONTREAL.

30-30

E. HUDON, FILS & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

374, — RUE ST. PAUL, — 374
MONTREAL.

E. HUDON, Sr.,
E. HUDON, Jr.,
ALPHONSE HUDON.

9 oct. 1873.

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, cer.,

Gérant et Secrétaire

WARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée
par le Gouvernement pour la trans-
action des affaires de garantie dans
tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus
par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de
Commerce, et Corporations dans toute la Puls-
sance. 15-18

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESCOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co.

Fabricants d'Huile de Lin

QUEBEC, P. Q.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas
MONTREAL

N. VALOIS & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

GAUCHER & TELMOSSÉ

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,
MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSSÉ.

HOSPICE LABELLE & Cie

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DU PORT,

MONTREAL.

**AGRICULTURAL
INSURANCE COMPANY**

CAPITAL = \$500,000.
GOVERNMENT DEPOSIT \$100,000.

OFFICE

245 ST JAMES ST MONTREAL,
E. H. GOFF, MANAGER.

AVANTAGES OFFERTS

1er. La plus grande garantie sous la forme d'un
vaste capital monétaire payé et cent mille
plâtres déposées au gouvernement comme
sûreté pour les détenteurs de polices.

2ème. Cette Compagnie se borne à assurer les
propriétés rurales et les résidences isolées.

3ème. Cette Compagnie assure contre les pertes
et dommages causés par la foudre soit qu'il
y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assu-
rance contre le feu et " l'Agricultural " est la
seule Compagnie en Canada qui offre cette
garantie aux détenteurs de polices.

27 juin

am q-cm s et h

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouve-
ront à cet établissement des avantages tant par la
variété du stock que pour la régularité des prix. 17

Ancelle & Morice

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en
gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS

Consistant principalement

Vins,

Genièvre

Eaux-de-Vie,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivé par les navires

" Enclide," " Jacques-Cartier," " Courrier du
Canada," de Marseilles

" Thrush" et " Hector," de Bordeaux

" Stratheden," d'Espagne

" Rock City," de Londres

Glenbervie," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Eponges, Chanti-
pagnes, Citrons et Oranges.